

Feuille de route du Végétal Sauvage d'Origine Locale en Nouvelle-Aquitaine

Compte-rendu du Webinaire du 27 février 2023

Organisateurs :

Christelle BROCHARD – Région Nouvelle-Aquitaine
Marin BAUDIN : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Creuse / AFAC
Eloïse CAUBEL – Conservatoire botanique national Sud-Atlantique
Emilie CHAMMARD – Conservatoire botanique national du Massif central – antenne du Limousin
Estèle GUENIN – Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine / AFAC
Damien PROVENDIER – Animation nationale de la marque Végétal local
Martial VIDAL – Arbres et paysages Gironde / AFAC
Manuel DELAFOULHOUZE – Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
Gaëtan GOTANEGRE – Office Français de la Biodiversité
Lucie HARDOUINEAU – Prom'Haies / AFAC

Participants :

Cf. document PDF « [Liste des inscrits au webinaire VSOL NA 27022023](#) ».

[Lien vers la vidéo du webinaire](#) et lien vers le [diaporama de présentation du webinaire](#) :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



CONSERVATOIRES
BOTANIQUE NATIONALS
SUD-ATLANTIQUE (cooord.)
MASSIF CENTRAL
PYRÉNÉES ET MIDI-PYRÉNÉES



Afac
Agroforesteries

CONSIGNES TECHNIQUES POUR CE WEBINAIRE :
LES MICROS ET CAMÉRAS SONT COUPÉS
POSER VOS QUESTIONS PAR ÉCRIT DANS L'ESPACE DISCUSSION

LUNDI 27 FÉVRIER
13H À 14H30
FEUILLE DE ROUTE DU VÉGÉTAL SAUVAGE D'ORIGINE LOCALE
EN NOUVELLE-AQUITAINE

© Conseil départemental de Dordogne

1

Contenu du webinaire :

Introduction sur l'essor de l'utilisation des Végétaux Sauvages d'Origine Locale.

Genèse de la feuille de route.

Présentation de la [feuille de route du Végétal Sauvage d'Origine Locale en Nouvelle Aquitaine](#) et des différents axes et objectifs stratégiques.

Illustration de la feuille de route régionale - Mise en œuvre 2023 par les Conservatoires botaniques nationaux et de l'Afac-Agroforesteries de Nouvelle-Aquitaine.

Présentation de la formation technique à l'attention des porteurs de projets de pépinières Végétal local, proposée par l'Afac-Agroforesteries de Nouvelle-Aquitaine.

Temps d'échanges : réponses aux questions et partages d'expériences.

Rappel important :

Dans le cadre de cette feuille de route, nous ne nous focalisons pas uniquement sur des végétaux marqués Végétal local, mais bien sur la végétalisation à vocation écologique et paysagère. Cette dernière peut-être résulter d'un simple changement de gestion, sans semis ou plantation, afin de permettre le développement de la flore spontanée. Mais cette végétalisation peut également être active, en procédant à la plantation ou au semis de végétaux sauvages d'origine locale, idéalement marqués Végétal local.

Réponses (R) aux questions (Q) :

A. Questions sur la thématique [ligneuse](#)

(Q) Quelle est la définition de végétalisation passive ? Est-ce que cela correspond à la régénération naturelle assistée (RNA) pour les haies ?

(R) La végétalisation passive est l'accompagnement de la végétalisation spontanée, sans procéder à un ensemencement ou une plantation, ce qui est le cas pour la régénération naturelle assistée (RNA) dont le principe est de laisser la flore spontanée se développer (graines transportées par les animaux ou présentes dans la banque de graines du sol), et de faire une sélection des individus que l'on souhaite garder pour former une haie (sélection des individus, des espèces ; dépressage, limitation apparition trop forte de ronces, etc). C'est une technique qui existe pour la replantation de haies sur des terrains compliqués, des secteurs où la plantation ne serait pas évidente.

La régénération naturelle assistée (RNA) entre bien dans le cadre de cette feuille de route sur la végétalisation à vocation écologique et paysagère.

(Q) Vous évoquez la restauration des "milieux naturels", comment considérez-vous les plantations de haies sur les espaces agricoles ?

(R) Les plantations de haies dans les espaces agricoles sont bien prises en compte dans ce projet. Elles sont déjà faites pour partie avec du Végétal local (VL) : environ 50% des espèces intégrées dans les plantations en Nouvelle-Aquitaine sont marquées Végétal local.

En Région, la production de végétaux ligneux est active, la demande est en pleine expansion et l'offre est entrain d'être accompagnée. La filière est dynamique et cela passe notamment par la mise en place de contrat de culture et le développement de pépinières (parmi vous certains sont notamment en cours d'installation).

(Q) Pour les plantes ligneuses, il faut plusieurs années d'exploitation (entre la récolte, la germination et le repiquage) : comment accompagner financièrement de nouveaux acteurs éventuels ?

(R) Un travail sera mené par l'Afac-Agroforesteries de Nouvelle-Aquitaine en 2023/2024 pour préciser les modèles économiques propices à une activité de collecteur-pépinieriste. Nous pourrions donner davantage d'éléments d'éclairage sur ce point dans les prochains mois.

(Q) Comment les dispositifs publics de soutien à la plantation prennent en compte et peuvent soutenir le développement de l'utilisation de végétaux marqués Végétal local ?

(R) Dans les règlements d'intervention qu'il peut y avoir sur la plantation de haies, notamment le plan de relance avec des dispositifs soutenus par l'Etat, il était fait référence aux végétaux d'origine locale. Mais à ce stade il est difficile de conditionner l'aide à des végétaux sauvages d'origine locale (VSOL), car malheureusement l'offre n'est pas suffisante. On espère à terme passer de 50 à 70 voire 80/90% mais aujourd'hui ce n'est pas le cas. L'idée est de sensibiliser les planteurs et voir dans quelle mesure ils arrivent à se positionner.

Pour favoriser l'utilisation de végétaux sauvages d'origine locale (VSOL), l'adaptation des CCTP (Cahier des clauses techniques particulières) dans les marchés publics est également un point important. L'usage de végétaux sauvages d'origine locale est déjà soutenu dans un grand nombre de dispositifs publics, et les correspondants de la marque Végétal local ont pour mission et objectifs cette année, de sensibiliser et former les prescripteurs sur la marque Végétal local et comment mieux l'intégrer dans les demandes de marchés publics / CCTP, avec une notion quand cela est possible, de bonification. Dans l'appel à projet "Plantons des haies", il y avait un "bonus" d'aide pour les plants de marque Végétal local mais ce n'était pas une condition d'éligibilité.

(Q) Quand se termine le Plan de relance "Plantons des haies" ? Existe-t-il d'autres dispositifs de financements ?

(R) Le plan de relance était sur 2 années : 2021 et 2022. Il y a eu 2 appels à projets chaque année :

- Un pour financer les structures accompagnatrices pour leur permettre d'accompagner les exploitants et de faire des actions de communication / sensibilisation ;
- Un appel à projet pour financer les travaux de plantations.

Cette année, les projets engagés seront suivis, mais aucun appel à projet ne sera relancé dans le cadre de ce plan de relance.

De nombreux autres outils financiers existent comme l'appel à projet Nature et Transitions de la Région Nouvelle-Aquitaine, les appels à projets / initiatives de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ou encore le Fond vert qui cite l'origine des végétaux dans les critères d'éligibilité des projets en faveur de la biodiversité.

Contactez vos correspondants de l'AFAC Agroforesteries, ils sauront vous informer sur les dispositifs d'aides aux plantations des haies (qui sont souvent départementaux : conseil départemental, fédération de chasse, ...).

(Q) Un pépinieriste en arbres fruitiers est intéressé par la démarche de production de Végétal local. Qui pourrait le former et le renseigner pour le département de la Corrèze ?

(R) Les contacts des correspondants locaux sont indiqués en dernière diapositive du diaporama, mais également sur le site de la marque Végétal local. A noter que la Corrèze est sur deux régions d'origine : Sud-Ouest (bassin de Brive) et Massif central (reste du département).

(Q) Par quel biais, un EPCI peut-il financer l'implantation de haies sur des exploitations agricoles de son territoire ? Quel serait le montage juridique possible ?

(R) Sous réserve d'engagement des exploitants sur la pérennité de la haie et son entretien qui serait garantie par des conventions entre l'EPCI et les exploitants, des projets de territoire répondant à des enjeux de restauration de continuités écologiques pourraient répondre à l'appel à projets régional "Nature et Transitions". Néanmoins, la voie à privilégier pour les exploitants

agricoles est le dispositif dédié porté par la direction de l'agriculture de la Région dont vous trouverez les informations à l'adresse suivante :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/arbres-agriculture-en-nouvelle-aquitaine>

(Q) Avez-vous eu vent des guides "Compos er des haies favorables aux pollinisateurs sauvages - Essences d'arbres et arbustes pour une biodiversité locale" de Pollinis ?

(R) L'animation nationale de la marque Végétal local a suivi la rédaction et les CBN ont relu les listes par régions.

(Q) Comment accompagner / aider les pépinières d'élevage à trouver des jeunes plants marqués Végétal local ? Un accompagnement à imaginer pour les producteurs de jeunes plants et les collecteurs, premier maillon de cette filière ?

(R) Effectivement le principal frein au développement des pépinières d'élevage dans le cadre de la marque Végétal local est la fourniture en jeunes plants. Il faut que ces pépinières d'élevage passent des contrats de culture avec les pépinières naisseuses. Cela permettra d'avoir une assurance quant à la fourniture en jeunes plants. Ensuite, cela passe également par l'accompagnement des pépinières naisseuses qui souhaitent se lancer dans la marque Végétal local, afin d'avoir une plus grande diversité d'acteurs sur le territoire et donc, une offre plus importante. Cela passe également par la création d'un réseau de collecteurs et leur formation.

B. Questions sur la thématique herbacée

(Q) Quelles méthodes utilisez-vous pour récolter des graines de prairies ?

(R) Plusieurs méthodes existent comme la récolte à la brosseuse, la récolte à la moissonneuse batteuse ou encore la collecte d'espèces pures (souvent manuelle). Avant la collecte, il faut faire un diagnostic du site et vérifier qu'il correspond aux exigences du Référentiel Technique de la marque Végétal local. Les graines récoltées, tout comme le foin, peuvent être directement semées sur des parcelles qui correspondent au site récolté d'un point de vue écologique (exemple : prairies en contexte humide sur sols acides, prairies en contexte humide sur sols neutres à alcalins, etc.). Pour les espèces pures, on passe par une étape de (pré-)multiplication en pépinière. Certains bénéficiaires de la marque utilisent une *moissonneuse batteuse sur des jachères, ainsi que des techniques aspirantes*.

(Q) La récolte de graines en prairies naturelles, après avoir identifié les prairies sources, le récolteur (l'entreprise qui va récolter) conduira un contrat avec un agriculteur ? Sur quelles bases de calcul ?

Un contrat ou une forme de convention, au moins oral, est systématique. Dans les cas où il y a un volet financier (ce n'est pas toujours le cas) aucune base de calcul n'est prédéfinie, les éléments pris en compte sont : le retard de fauche, la part du foin perdu ou couché par le passage de l'engin de récolte, etc. La contrepartie se fait aussi parfois en semences (une part de la récolte est laissée au gestionnaire).

Ce sont des accords entre acteurs de la filière.

(Q) Quelles sont les listes de végétaux herbacés qui existent sur la région Nouvelle-Aquitaine ?

(R) En Nouvelle-Aquitaine il existe de nombreuses listes (sur le site de la marque Végétal local, dans des guides sur la végétalisation écologique et paysagère, dans des guides techniques plus spécialisés). Chaque liste est utilisée pour un usage particulier.

Quelques exemples : le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a diffusé un [guide sur la végétalisation à vocation écologique et paysagère](#) réalisé dans le cadre du plan d'action en faveur des pollinisateurs ; sur le site de la marque Végétal local vous pouvez retrouver la liste des espèces marquées Végétal local par Région d'origine (elles ne sont pas toutes produites, il faut prendre contact avec le producteur directement).

Ce sont des informations que les structures accompagnantes, telles que les Conservatoires Botaniques Nationaux, peuvent avoir au fur et à mesure des sollicitations qu'ils ont sur l'accompagnement des projets de végétalisation (élaboration ou relecture des listes d'espèces). Les bénéficiaires de la marque Végétal local peuvent également avoir cette information.

A noter également qu'il n'est pas toujours nécessaire de passer par une liste d'espèces précises, mais avec l'essor de la récolte en mélange, passer plutôt par des semences récoltées sur un type de milieu précis, qui concordent avec le milieu à végétaliser.

(Q) Comment se positionner pour devenir site ressource concernant des prairies naturelles depuis plus de 40 ans ?

(R) Nous vous proposons de revenir vers la coordination régionale en écrivant à l'adresse suivante : e.caubel@cbnsa.fr, avec les localisations des parcelles que vous identifiez comme parcelle ressource potentielle. Nous pourrions rediscuter ensemble des possibilités et suites à donner.

(Q) Comment fonctionne PictaGraine ?

(R) Estèle Guénin du Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est à votre disposition pour répondre plus précisément à vos questions par mail : e.guenin@cen-na.org.

PictaGraine est le nom de la brosseuse à graines avec laquelle le CEN récolte environ 1 T de graines chaque année depuis 2019. Ces semences leur servent ensuite à végétaliser 20 à 40 hectares de prairies. Cette récolte se fait sur des prairies naturelles à proximité et sur le même type de sol et d'humidité que les sites à végétaliser. Ils récoltent ainsi des mélanges de graines, le but étant de faire simple, sans passer par le stade de la production monospécifique d'espèces. A titre d'exemple, le CEN NA a fourni à la commune de Poitiers, 800kg de graines récoltées en mélange localement sur la commune par brossage, pour la revégétalisation de leurs espaces verts en prairies naturelles.

D'autres acteurs bénéficiaires de la marque ont développé des techniques de brossages comme l'entreprise Eco Altitude qui met en œuvre cette technique notamment dans les Pyrénées Atlantique et CdC Nord Est Béarn.

C. Questions générales

(Q) L'enjeu Végétal local intéresse de nombreux élus notamment dans les petites communes (montagnes, plaines) mais nous ne trouvons pas de possibilités d'achats pour de petites quantités. Vous [Fanny Guillaud / PNRLG] avez notamment évoqué l'achat de sachet : où ? Pour quels milieux/quelles quantités ?

(R) Vous pouvez retrouver [la liste des pépinières bénéficiaires de la marque Végétal local sur le site de la marque](#). Pour la zone Pyrénées vous pouvez par exemple prendre contact auprès des pépinières Les Sauvages qui fournissent des godets herbacés. Des pépinières sont actuellement en train de se monter en Nouvelle Aquitaine et notamment dans les territoires du Piedmont Pyrénéen. Les formations qui seront mises en place dans la cadre de cette feuille de route vont permettre à l'offre de s'étoffe.

Dans le cadre du programme Life Wild Bees, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a réalisé des petits sachets de 5 grammes de semences marquées Végétal local, distribuables sur des stands lors de manifestation, à destination du grand public, pour de très petites surfaces. Ce packaging est très adapté pour des jardins particuliers ou la végétalisation au-devant de murs. Il

n'est pas facile à ce stade de développement de la filière de faire des achats en petites quantités, il est donc utile de grouper et se rassembler pour mener une commande de plus grande envergure (envisagée sur le principe de fonctionnement AMAP, achat collectif, etc.).

Autres exemples : la ville de Bordeaux Métropole avait mis en place des petits sachets "ma métropole sans pesticides", composées d'espèces marquées Végétal local, faits avec Semence Nature et distribués aux habitants ; le Département de la Charente distribue des semences locales auprès de communes dans le cadre de leur embellissement mais aussi du label Villes et Villages Fleuris ; la ville de Capbreton a fait une distribution de graines marquées Végétal local à ses habitants lors de son évènement « Fleurissons nos murs » le 25 mars 2023.

(Q) Combien y a-t-il actuellement d'entreprises de récolte/production dans la région ?

(R) Dans le cadre de la marque Végétal local, une compilation de différentes cartes a été réalisée et a permis d'aboutir à un découpage par grands ensembles biogéographiques, que l'on appelle des Région d'Origine. Ces régions d'origine ont été réalisées afin de définir la notion de locale : une espèce marquée Végétal local pour une région d'origine doit avoir été collectée et multipliée dans cette région d'origine, pour une commercialisation et une implantation dans cette région d'origine. La région Nouvelle-Aquitaine, qui correspond à un découpage administratif, regroupe plusieurs régions d'origine (Bassin parisien Sud, Massif armoricain, Massif central, Zone Sud-Ouest, Pyrénées). Ainsi, sur le [site de la marque Végétal local](#), vous pouvez retrouver l'ensemble des collecteurs/producteurs par région d'origine.

Pour les collecteurs et planteurs, d'autres structures sont présentes, notamment les membres de l'Afac Agroforesteries Nouvelle-Aquitaine.

(Q) Quels sont les modèles économiques que vous envisagez pour les structures qui s'occuperaient de la collecte ?

(R) Cela fait partie des axes de travail pour l'année 2023/2024. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez être associés aux réflexions.

(Q) Les exploitations des lycées agricoles sont-elles impliquées dans la feuille de route ?

Il faut multiplier les actions dans les lycées agricoles BTS AP BAC pro TP GMNF GPN (au moins 15 établissements sont concernés en Nouvelle-Aquitaine).

(R) Les exploitations des lycées agricoles sont impliquées dans le cadre de cette feuille de route : par exemple, le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine travaille avec le Lycée agricole de Montmorillon pour des tests sur de la récolte d'herbacées et du sursemis en prairie, depuis 3 ans. Il peut donc y avoir d'autres lycées agricoles qui s'impliquent dans ce type de programme, avec d'autres structures accompagnantes. Les CBN interviennent également au sein de lycées agricoles pour faire de la sensibilisation/formation aux végétaux sauvages d'origine locale (intérêts et filière). C'est une action qui à vocation à être renforcée avec cette feuille de route, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous êtes concernés.

(Q) Une articulation est-elle prévue entre l'AAP Nature et transitions et la feuille de route végétal sauvage d'origine locale ?

(R) Effectivement, la région Nouvelle-Aquitaine a mis en place un Appel à projet « Nature et Transitions », qui existe depuis 3 ans, et qui a évolué au fil du temps. Il y a une fiche action spécifique qui porte sur l'expérimentation ou des sujets innovants, avec une ligne sur les projets visant à développer l'usage et la disponibilité des végétaux sauvages d'origine locale, ce qui permet d'accompagner certaines initiatives : identification, caractérisation et mise en œuvre d'outils de préservation des réservoirs de graines ligneuses et herbacées, aide à l'amorçage d'activités de production sur les investissements. Ce sont des pistes intéressantes pour le développement du végétal sauvage d'origine locale.

(Q) Existe-t-il un soutien financier public pour les entreprises qui achètent des semences végétales locales (herbacées par exemple) afin de les planter chez des clients en milieu urbain ?

(R) Une aide publique pour ce type de projet semble compliquée mais un soutien à la communication et à la valorisation du projet de plantation est possible dans le cadre de la marque Végétal local.

(Q) Vous parlez de la création d'un groupe de collecteurs, pourquoi ne pas y associer les récolteurs producteurs ? Est-ce qu'une démarche collaborative de type GIEE ou SCIC est déjà entamée ?

(R) Dans ce réseau de collecteurs sont inclus les collecteurs-producteurs. Aujourd'hui les collecteurs sont isolés et travaillent souvent avec les mêmes pépiniéristes. Le but est de créer de nouveaux réseaux, trouver de nouveaux producteurs et collecteurs.

Une SCIC est en cours dans la région Nord-Est, et serait à construire en région Nouvelle-Aquitaine.

(Q) Dans les itinéraires techniques de germination, quelles démarches sont engagées sur le choix de substrats (spécifiques, ...) ou quels projets sont envisagés ?

(R) Dans le cadre de cette feuille de route, nous nous intéressons uniquement aux végétaux sauvages d'origine locale. Pour les substrats, il faudrait vous rapprocher d'autres structures telles que l'Astredhor.

(Q) Qui sera l'interlocuteur privilégié sur l'aspect recherche ?

(R) L'animatrice de cette feuille de route Eloïse Caubel (e.caubel@cbnsa.fr) est à contacter pour les premiers échanges.

(Q) Êtes-vous en contact avec l'équipe du programme LIFE "Abeilles sauvages", coordonné par le PNR Périgord-Limousin ? L'un des axes de travail est "Développer et structurer une proposition de plants et de graines d'origine locale". Ils auront besoin de semences, je pense, pour mener les actions et pourraient contribuer à l'alimentation de la plateforme sur des REX

(R) Nous sommes en lien avec les différents Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle-Aquitaine et les accompagnons dans le cadre du programme Life « Abeilles sauvages ». Vous pouvez retrouver plus d'informations dans le replay du webinaire.

(Q) Avez-vous pris contact avec les CPIE de Nouvelle-Aquitaine pour la partie sensibilisation ?

(R) Oui le contact est pris, le CPIE de Seignanx Adour a accueilli une formation, cette feuille de route va nous permettre de poursuivre les partenariats entre vos actions et la démarche Végétal local.

Le travail est à construire, la mise en relation avec les différentes structures qui font de l'éducation à l'environnement et au développement durable est un des objectifs de ce webinaire et de la programmation 2023.

(Q) Est ce que les maisons de semences paysannes peuvent participer à ce programme ?

(R) Les semences paysannes concernent l'agriculture, ce sont des espèces maraîchères/potagères. Dans le cadre de la feuille de route, nous nous focalisons sur des espèces indigènes c'est-à-dire qui poussent spontanément sur le territoire et non sélectionnées par l'homme. On vise ici la restauration de la biodiversité et non l'alimentation humaine. Néanmoins, si ces structures souhaitent se lancer dans la production de végétaux sauvages d'origine locale en complément (notamment d'espèces compagnes des cultures comme les messicoles), voire être bénéficiaires de la marque Végétal local, nous pouvons les accompagner dans leurs démarches.

(Q) Sera-t-il possible d'avoir la liste des participants et leur contact ?

(R) Vous pouvez retrouver l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce webinaire sur la dernière diapositive de présentation.

(Q) Pourrait-on avoir ces fiches ou guide de sensibilisation ?

(R) Ces fiches évoquées par le PNR Médoc, dans le cadre du programme Life Wild Bees ne sont pour le moment pas disponibles. Il s'agit d'une action du programme qui démarre cette année. Elles seront disponibles avec le magazine Life qui sera édité par le Parc Naturel Régional Médoc et le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

(Q) Comment prenez-vous en compte les bouleversements climatiques dans le label végétal local ?

(R) Nous vous conseillons de regarder le webinaire sur les changements climatiques et la marque Végétal local, disponible sur le [site de la marque dans l'onglet Ressources](#).

Témoignages :

Fanny Guillaud chargée de mission à la mission patrimoine naturel au **Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne** nous a apporté son témoignage à 00:36:33 du webinaire :

« Cela fait plusieurs années que nous travaillons sur la thématique Végétal local (VL) avec Semence Nature. On cherche à développer une offre de semences herbacées qui serait plus adaptée au territoire des Landes de Gascogne que ce qui est disponible sur la grande région Sud-Ouest. Pour cela, il faut identifier des sites de prélèvement de semences herbacées, en respectant le cahier des charges de la marque Végétal local (VL). L'identification des sites n'est pas le plus compliqué, ce qui l'est c'est d'identifier les propriétaires, trouver leurs coordonnées et ensuite avoir une réponse. On se heurte à de grosses difficultés, en plus des événements météorologiques qui n'ont pas permis de récolter. Si on pouvait être accompagné, cela nous permettrait d'avancer plus efficacement, car on a pu budgéter quelques années d'accompagnement par Semence Nature mais ce ne sera que quelques années.

Aussi, on nous demande souvent des listes de semences pour la restauration de milieux. On a donc réalisé des petits sachets de graines de 5g, des cavaliers, adaptés à des milieux mésophiles (imaginés pour les particuliers), en lien avec le programme Life Wild Bees, mais aussi un mélange "milieu humide". On se base sur le [guide végétalisation écologique des CBN](#). On est très souvent sollicités pour avoir une liste de végétaux à pouvoir planter sur des petites parcelles. »

Amélie Delerue, coordinatrice du programme Life Wild Bees pour le **PNR Médoc** nous a apporté son témoignage à 01:21:00 du webinaire :

« Les 5 Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle-Aquitaine animent depuis fin 2021 un programme d'action de préservation des abeilles sauvages, avec un grand axe de soutien à la filière Végétal local (VL). On a échangé plusieurs fois avec les acteurs régionaux de la marque pour savoir quelles étaient les actions que l'on pouvait mettre en place sur chacun de nos territoires avec nos compétences et moyens pour soutenir cette filière en local. On est parti sur 2 grands types d'actions que sont la sensibilisation et le soutien :

- *Sensibilisation du grand public et des éventuels prescripteurs au travers de nos collectivités, communes, intercommunalités, qui se fera sous forme de distribution de sachets de graines au format précédemment cité (cavalier de 5 grammes) mais aussi sous forme de pot avec des mélanges de graines ubiquistes [de végétaux sauvages d'origine locale (VSOL)]. L'objectif est de sensibiliser sur l'intérêt des végétaux sauvages d'origine locale. Ils seront distribués durant des événements mais également avec le magazine Life qui sera édité par le Parc Naturel Régional Médoc et Parc Naturel Régional Périgord-*

Limousin, avec un discours de sensibilisation et des conseils sur l'utilisation de ces mélanges de graines ;

- Accompagnement à la fois de projets de végétalisation avec VSOL ; accompagnement de communes à la création de jardins partagés favorables aux pollinisateurs sauvages ; accompagnement des collectivités à travers des plantations de haies, aménagements de massifs, végétalisation d'espaces plus restreints ;
- Accompagnement des porteurs de projets de production de végétaux locaux, en partenariat avec le Conservatoire botanique national et les autres référents Végétal local pour ce qui est de la formation en sachant que, sur le Parc du Médoc, on a commencé à identifier des éventuels porteurs de projets en partenariat avec la chambre d'agriculture qui oriente les agriculteurs à diversifier leurs pratiques. La première étape est d'identifier les acteurs et de quelle manière on peut les accompagner. Des réunions de travail sont prévues pour enclencher les différentes étapes d'accompagnement des porteurs de projets.

Propre au PNR Médoc également, nous avons lancé un marché en tant que PNR maître d'ouvrage de récolte de mélange prairial sur prairie source pour réensemencer et faire de la restauration de prairies dégradées. Le marché public a été lancé fin 2022. Plusieurs prestataires ont répondu, nous sommes donc en train d'étudier les candidatures. Cela devrait se faire courant 2023, avec l'objectif d'identifier des prairies sources de manière plus pérenne, et de voir comment on peut, sur le même modèle qu'en Landes de Gascogne, fournir des semences plus locales que ce qu'on peut trouver aujourd'hui au sein de la marque. »

Cette feuille de route est ouverte, une liste des structures intéressées pour participer aux différents groupes de travail a été établie, si vous souhaitez vous inscrire :

- GT Stratégie de sécurisation des sites de collectes ([lien vers le formulaire d'inscription](#)) ;
- GT Retours d'expériences sur la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine ([lien vers le formulaire d'inscription](#)).

Aussi, si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter.